

MARCHE PRODUITS SURGELES 2025

CAHIER SIMPLIFIE DES CLAUSES PARTICULIERES

Date de la publication de la consultation : 17/10/2024

Date limite de dépôts des offres : 23/11/2024

1. Objet et durée du marché :

Le présent marché à procédure adaptée (MAPA) a pour objet la fourniture de produits surgelés pour le collège Voltaire d'Ussel.

Le marché est conclu pour l'année civile 2025.

2. L'offre des candidats :

- La proposition commerciale peut ne pas porter sur tous les lots. Toutefois, les articles d'un même lot doivent être renseignés pour être recevable.
- Nos besoins sont indicatifs, ils ne sont que l'expression des commandes effectuées sur l'année 2024. Ils peuvent varier pour 2025. Ces quantités n'engagent pas le collège, elles servent uniquement à donner un ordre de grandeur aux fournisseurs pour quantifier leurs propositions.
- Le prix par article sera exprimé en euro, unitaire (conformément à l'unité exprimée définie dans le document « proposition commerciale »), et hors taxe.
- La proposition commerciale devra être certifiée par le cachet et la signature du fournisseur et accompagnée des fiches-produits. Ce document est transmis au format Excel afin de faciliter la saisie des offres de prix.
- Les commandes seront passées de manière fractionnées (par semaine) sachant que l'espace de stockage du collège est limité.
- Les offres des candidats seront publiées sur la plate-forme AJI. (site : www.aji-france.com)
- **Les échantillons demandés devront être livrés la semaine du 12 au 15 novembre 2024.** En l'absence d'échantillons, l'offre du candidat ne sera pas examinée.

3. Attribution du marché :

- Les attributions se feront par lot. Un lot ne pourra être attribué que si tous les articles de ce dernier ont reçu une proposition.
- Les critères de choix : le mieux disant sera privilégié. Les critères de choix d'attribution du marché sont les suivants :
 - ✓ Qualité des produits : 40%
 - ✓ Prix : 40%
 - ✓ Qualité des services associés : 10%
 - ✓ Qualité des conditions de livraison : 10%
- Une fois les lots attribués, la personne responsable des marchés avise tous les candidats, retenus ou non retenus, par courrier recommandé.
Le collège s'engage à commander les articles des lots attribués, exclusivement aux fournisseurs retenus à compter de la date de notification du marché et pour la durée de l'année 2025.

4. Renseignements

Les renseignements d'ordre administratif ou technique sont à solliciter auprès de Mme Evelyne MIOMANDRE par mail : evelyne.miomandre@ac-limoges.fr ou par téléphone au 05 55 94 10 06.

Ussel, le 15 octobre 2024
Le Principal du Collège,
Personne responsable des Marchés

A, le,
Vu et pris connaissance des
conditions du marché



Emmanuelle THEILLON

CONDITIONS GENERALES	PRECISIONS A REMPLIR PAR LE FOURNISSEUR
Jours des prises de commandes (1) Du lundi au vendredi	
Jours de livraison (1)	

(1) Mention obligatoire à préciser

CONSULTATION COLLECTIVE OFFRE DU CANDIDAT- ACTE D'ENGAGEMENT

A. IDENTIFIANTS : COLLEGE VOLTAIRE - PLACE VOLTAIRE - 19208 USSEL

Personne responsable du Marché : Madame Emmanuelle THEIL, Principale

Téléphone : 05.55.94.10.00 Fax : 05.55.72.50.75

Date de consultation collective : du 17/10 au 23/11/2024

Objet du marché : **PRODUITS SURGELES - 2025**

B. ENGAGEMENT DU CANDIDAT :

Je soussigné(e) (nom prénom) :

Agissant pour :

- Mon compte (1)
- Pour le compte de l'entreprise : (1)

N° de SIRET :

Code d'activité APE :

Adresse :

N° de téléphone :

- Avoir pris connaissance du cahier des clauses particulières relatif à la consultation collective précitée et des documents annexés ;
- J'affirme ne pas avoir fait l'objet, depuis moins de cinq ans, d'une condamnation définitive pour l'une des infractions prévues par les articles du code pénal suivants : 222-38 ; 222-40 ; 313-3 ; 314-1 à 314-3 ; 324-1 à 324-6 ; 421-5 ; 434-9 ; 435-2 ; 441-1 à 441-7 ; 441-8 à 450-1 ; ne pas avoir fait l'objet depuis moins de cinq ans, d'une condamnation au code général des impôts, ne pas être en état de liquidation judiciaire, ne pas être déclaré en état de faillite personnelle, être en règle avec le code du travail.
- J'indique que mon offre figurant ci-après me lie pour la durée indiquée au règlement de la consultation (ou le cas échéant précisée dans ma proposition).
- Je m'engage à livrer ou à exécuter les prestations demandées conformément à mon offre.
- Je m'engage à appliquer immédiatement les tarifs arrêtés au marché, toute hausse de prix ne pouvant être supérieure à 5% des prix initiaux du marché au jour de sa notification (elle sera appréciée sur la valeur du total de chacun des lots), elle doit être notifiée et justifiée auprès de l'établissement. Si la hausse excède 5%, l'établissement peut résilier le marché sans préavis et sans que le titulaire prétende à indemnité.

Fait à, _____ le,

Cachet de l'entreprise :

NOM/ PRENOM /SIGNATURE